



SAINT-DAMASE

Fière

de son histoire

Volume #04

Journal municipal de Saint-Damase

Avril 2020

TAXES MUNICIPALES VERSEMENT DU 1^{ER} JUIN



Le 2^{IÈME} versement de taxe pour le 1^{er} juin est maintenu. Pour les citoyens *qui ne sont pas en mesure de le payer*, il n'y aura *aucun intérêt durant 3 mois*.

IMPORTANT : Pour ceux qui nous ont déjà fait parvenir leur chèque ou ceux inscrits par paiement préautorisé, il est important de nous aviser avant le 1^{er} juin. info@st-damase.qc.ca ou **450-797-3341** poste 4002

AIDE ALIMENTAIRE Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe

Vous éprouvez de la difficulté avec les besoins alimentaires pour votre famille, le Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe peut vous aider.

Le service est offert pour nos citoyens.
Communiquez au 450-773-4966

C'est gratuit !

Pour ceux qui aimeraient faire du bénévolat, le centre est toujours à la recherche de personnes dévouées.

Informez-vous par téléphone ou consultez le site web : cbsh.ca



MUNICIPALITÉ
DE SAINT-DAMASE

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, Québec J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3341 • Courriel : info@st-damase.qc.ca

Ginette Boulay - *Aldy*

- Orthothérapie
- Massage détente
- Massage de la femme enceinte
- Certificats cadeaux

450 797-1153
243, rang Saint-Louis
Saint-Damase (Québec) J0H 1J0
20 ans d'expérience

Membre
MAMI
FESCALI Association professionnelle des
massothérapeutes spécialisés
du Québec



FR **Rénovation FR**
DE PORTES ET FENÊTRES

Francis Roy, propriétaire
Fabrication & vente de portes
et fenêtres de qualité

234, Rg Saint-Louis, St-Damase
Permis RBQ : 8102-8326-00
Fax : 450 797-8958 **450-797-3950**



Depuis 1968



CHOQUETTE
TRANSPORT INC.
St-Damase
450-797-2202

191 St-Laurent, St-Damase
Québec, J0H 1H0
Fax: (450)797-1163
Email: jdctransport@cgocable.ca

NAPA **AUTOPRO** www.autoproservice.com

OTOBOX **Ghislain Loiselle**
Propriétaire

Garage J.D. Brodeur Inc.
208, rue Principale
St-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-3388
Télé. : 450 797-2486

Castrol
Freins / Injection
Direction / Antirouille
Silencieux / Suspension
Air climatisé / Traction avant
Mise au point / Entretien préventif
Entretien remorque
Entretien camion lourd
Mécanique générale
Automobiles / Camions
NOUVEAU : Alignement

Sonic **Dépanneur Chez Vic**

Station-service, casse-croûte, dépanneur

Marc Beauregard, prop.
26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

Chez Vic
depuis 1989



La Coop
des Montérégiennes

79, rue Principale
St-Damase Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3322
1 855 551-2667



CONSTRUCTION LUC DESROCHERS
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - RÉNOVATION

237, rue Jodoin
Saint-Damase, Qc J0H 1J0

Cellulaire
450 278-2458
Téléphone
450 797-2458
Télécopieur
450 797-2299

luc@constructionlucdesrochers.com
RBQ 8332-5167-06



Réfrigération
Climatisation St-Damase

RBQ : 5672-8959-01

Climatiseur mural
Thermopompe murale

NOUVEAU
NETTOYAGE
D'UNITÉ
MURALE

Estimation gratuite • Vente et installation • Réparation et entretien
Paul Darsigny • Tél. : 450 797-2134 • Cell. : 450 223-0713




CENTRE DE BEAUTÉ Murielle

Esthétique **Bronzage** (18 ans et plus)
Soin des pieds **Électrolyse**

Certificats-cadeaux disponibles

450 797-2162 **197, rue Principale Saint-Damase** **Heures d'ouverture**
Mardi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Monsieur Christian Martin
maire@st-damase.qc.ca

Conseillers :

District électoral du Clocher : Monsieur Alain Robert
District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
District électoral de la Montagne : Monsieur Gaétan Jodoin
District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration : Ghislaine Lussier et Claude Gaucher
Urbanisme : Alain Robert et Yves Monast
Personnel : Yvon Laflamme et Alain Robert
Immobilisation et incendie : Gaétan Jodoin et Claude Gaucher
Eau : Yves Monast et Yvon Laflamme
Relations avec les citoyens et sécurité civile :
Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341
Télécopieur : 450 797-3543
Courriel : info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h

SERVICE DES INCENDIES URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341 # 4013
Courriel : loisir@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341 # 4010
Courriel : biblio@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi : 18 h 15 à 20 h 15
Mardi : 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi : 14 h à 16 h et 18 h 15 à 20 h 15
Samedi : 10 h à midi

LE CONSEIL VOUS INFORME

*Citoyennes et citoyens
de Saint-Damase,*

Nous avons fermé nos installations tel que demandé par notre gouvernement du Québec. Les parcs sont fermés à la population, les activités culturelles et les activités sportives sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Nous maintenons les services essentiels et si vous avez des besoins, nos employés sont là pour répondre à vos questions et dans certains cas vous diriger vers les ressources nécessaires.

Je vous invite à encourager nos commerces locaux qui continuent de vous offrir d'excellents services. Nous avons une liste sur le site web de la municipalité avec les jours et heures d'ouverture. Elle est mise à jour régulièrement, selon les informations que l'on reçoit. Si vous avez un service que nous ne connaissons pas et que vous aimeriez faire connaître, je vous invite à transmettre l'information à info@st-damase.qc.ca.

Je vous invite également dans la situation actuelle à faire preuve de solidarité pour aider vos proches, un voisin âgé, mais plus vulnérable. Serrons-nous les coudes, il faut penser à soi, bien sûr, mais aussi aux autres en respectant les mesures de distanciation sociale demandées.

Depuis le 13 mars, nous vivons une situation exceptionnelle et chacun de nous la vivons différemment. C'est ensemble que nous y parviendrons. Ça va bien aller !

Vous avez sûrement remarqué que quelques lumières de rue n'allument plus. La situation actuelle ne permet pas les réparations. De plus, notre projet de remplacement des luminaires au LEED devrait se réaliser d'ici l'automne. À suivre...

Suivez-nous sur www.st-damase.qc.ca ou sur Facebook,

Bon mois de mai, prenez soin de vous !

**Christian Martin,
maire**

PROCÈS-VERBAL | Assemblée du 7 avril 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Damase, tenue le mardi 7 avril 2020, à 19 h 40 par voie de vidéoconférence.

Sont présents à cette vidéoconférence : monsieur le Maire, Christian Martin, madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Alain Robert et Yves Monast. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Sous la présidence de monsieur le Maire, Christian Martin.

Assiste également à la séance, par voie de vidéoconférence, Madame Johanne Beauregard, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Christian Martin, vérifie le quorum et ouvre la séance.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par madame Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

ADOPTÉE

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2020

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu copie du procès-verbal;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 mars 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Étant donné que la séance est tenue à huis clos, aucune question avant la tenue de l'assemblée n'a été reçue.

FERMETURE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX AU PUBLIC À LA SUITE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE IMPOSÉ PAR DÉCRET LE 13 MARS 2020 (COVID-19)

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT la recommandation du gouvernement du Québec de fermer l'accès au public des édifices municipaux afin de protéger la santé de la population;

CONSIDÉRANT que la mairie, la bibliothèque municipale et le complexe sportif sont fermés au public depuis le 16 mars 2020 ainsi que toutes les activités au complexe sportif sont annulées jusqu'à nouvel ordre;

CONSIDÉRANT que les parcs sont fermés au public depuis le 24 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, et ce afin d'éviter la contamination des modules et autres structures et d'inciter au confinement comme demandé par le gouvernement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité :

De ratifier le maintien de fermeture des édifices municipaux et des parcs au public selon les directives du ministère de la Santé.

ADOPTÉE

ADOPTION DES COMPTES AU 31 MARS 2020

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité que le bordereau des comptes payés et à payer au 31 mars 2020, au montant de 597 806,05 \$ soit approuvé.

Que ce bordereau portant le numéro 2020-04-042 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ AU POSTE DE JOURNALIER OPÉRATEUR AUX TRAVAUX PUBLICS (poste temps partiel régulier)

CONSIDÉRANT l'offre d'emploi publié pour le poste de journalier opérateur aux travaux publics;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues, l'analyse et les entrevues réalisées par le comité personnel;

CONSIDÉRANT les recommandations d'un candidat par le comité personnel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Jean-François Allard, au poste de journalier opérateur aux travaux publics et d'approuver les termes de l'entente salariale.

QU'à la suite des conditions particulières que vit le Québec présentement la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à déterminer la date d'entrée en fonction de monsieur Jean-François Allard, selon l'évolution de l'urgence sanitaire qui prévaut sur le Québec présentement et des travaux essentiels à réaliser.

ADOPTÉE

MODIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT DÉCRÉTÉ POUR L'ANNÉE 2020 ET APPLICABLE À TOUTE SOMME DUE POUR LES CRÉANCES À LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 122 pour fixer les différents taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice 2020 prévoit que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité est fixé à 12 %;

CONSIDÉRANT la situation de pandémie qui prévaut actuellement;

CONSIDÉRANT la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictées par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable à toute créance qui lui est due et datée de 2020.

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite faire preuve de tolérance à l'égard de ceux pour qui le prochain versement des taxes échéant le 1^{er} juin, pourrait s'avérer difficile

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire fixer le taux d'intérêt applicable à 0 % à compter du 7 avril 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité :

QUE le taux d'intérêt applicable à toute somme due et datée de 2020 à la Municipalité de Saint-Damase et qui demeure impayée en date du 7 avril 2020 soit établi à 0 % l'an.

QUE ce taux d'intérêt s'applique jusqu'au 31 août 2020.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 124 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 122 POUR FIXER LES DIFFÉRENTS TAUX DE TAXES ET LES DIFFÉRENTS TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Monsieur le conseiller Gaétan Jodoin, donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, un règlement modifiant le règlement 122 pour fixer les différents taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice 2020, dans le but d'abroger une partie de l'article 10 fixant le taux d'intérêt applicable et d'adopter dorénavant celui-ci par résolution.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

DEMANDE DE RÉVISION D'ADMISSIBILITÉ DES CATÉGORIES DE PROJET À LA TECO

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au

Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

ATTENDU QUE l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

ATTENDU QUE les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

ATTENDU QUE plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

ATTENDU QU'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

ATTENDU QU'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

ATTENDU QU'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

ATTENDU QUE le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets.

ATTENDU QUE le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité:

D'appuyer le député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution au député fédéral de Saint-Hyacinthe—Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

ADOPTÉE

RAPPORT ANNUEL DE L'AN 8 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit compléter le rapport annuel pour l'an 8 du schéma de couverture de risque incendie;

CONSIDÉRANT QUE tous les éléments ont été analysés et complétés par les représentants du service incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel de l'an 8 du schéma de couverture de risque incendie, tel que présenté.

ADOPTÉE

OFFRE DE SERVICES - FAUCHAGE DES ABORDS DES CHEMINS, RANGS ET ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par les Entreprises Benoit Gaudette, pour le fauchage des abords de chemins de la municipalité pour l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame

la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité de mandater « Les Entreprises Benoit Gaudette » à procéder au fauchage des abords des chemins, rangs et routes et l'ajout d'une coupe de fauchage avec faucheuse télescopique selon l'offre de services du 5 mars 2020 au montant total de 8 279 \$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des soumissions par voie d'invitation auprès de trois (3) entrepreneurs pour le marquage de la chaussée, lignes de rives blanches et lignes d'arrêt;

CONSIDÉRANT que les trois entrepreneurs ont répondu à l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité que les travaux de marquage de la chaussée soient confiés à l'entreprise Marquage et Traçage du Québec inc. pour la somme de 12 318,42 \$, taxes incluses;

QUE les documents d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire sont annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si ces documents étaient ici au long reproduit.

ADOPTÉE

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE RAPIÉÇAGE MÉCANISÉ ET MANUEL- SAISON 2020

CONSIDÉRANT que trois (3) entreprises ont été invitées à soumissionner pour le rapiéçage manuel et mécanisé des rues, routes et chemins municipaux pour la saison 2020;

CONSIDÉRANT que les trois (3) entrepreneurs ont répondu à l'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavages P. Brodeur (1994) inc. au coût de 164,95 \$ la tonne plus taxes, pour une quantité approximative de 425 tonnes métriques;

QUE les documents d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire sont annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si ces documents étaient ici au long reproduit.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière séance.

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

QUÉBEC-TRANSPLANT – SEMAINE NATIONALE DES DONS D'ORGANES ET DE TISSUS – PROCLAMATION

CONSIDÉRANT l'engagement entre la MRC des Maskoutains, ses municipalités membres et la Sûreté du Québec concernant la promotion du don d'organes et des tissus par la distribution du dépliant *Merci de signer pour la vie* auprès de la population de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT l'édition de la *Semaine nationale des dons d'organes et de tissus* qui se tiendra du 19 au 25 avril 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers

DE PROCLAMER la semaine du 19 au 25 avril 2020 comme étant la *Semaine nationale des dons d'organes et de tissus* afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains à l'importance de ce don de vie;

ADOPTÉE

COVID-19 – CONTRIBUTION AU FONDS D'AIDE POUR LE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE DANS LA MRC

CONSIDÉRANT le contexte particulier de la COVID-19;

CONSIDÉRANT QUE nos citoyens démunis puissent avoir des besoins alimentaires urgents et qu'il est possible d'obtenir de l'aide par le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Hyacinthe a créé un fonds d'aide pour les citoyens de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ce fonds est administré par un comité formé des représentants de la Ville, du Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe et du CISSS de la Montérégie-Est et que cet argent servira principalement à combler les besoins criants dans nos banques alimentaires notamment « Moisson Maskoutaine »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu à l'unanimité des conseillers de venir en aide au Fonds-sinistre de la Ville de Saint-Hyacinthe pour un montant de 1 250 \$.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Voir la version complète
du procès-verbal sur le site
www.st-damase.qc.ca

**Le conseil municipal
vous souhaite une**

Joyeuse Fête des Mères!

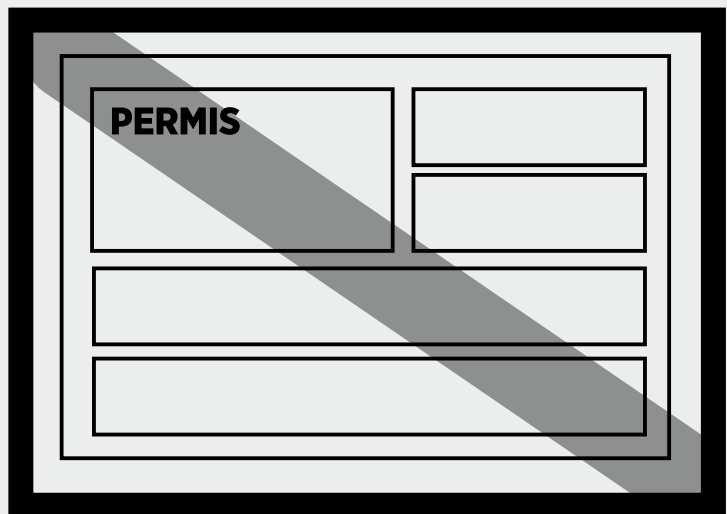
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1 	2
3	4	5 Séance Conseil 19 h30	6	7	8 	9
10	11	12	13	14 	15 	16
17	18	19	20	21	22 	23
24	25	26	27	28	29 	30

AVIS AUX CITOYENS

SERVICE DE PERMIS

Avec le beau temps qui s’annonce, n’oubliez pas de faire vos demandes de permis pour vos travaux de tout genre ou installation de piscine. En tout temps vous pouvez remplir votre demande via notre site internet dans la section Services Municipaux et nous faire parvenir votre formulaire par courriel.

COVID-19 : De plus, soyez rassurer que nous maintenons nos services et que nous effectuons des permis à distance.



<https://www.st-damase.qc.ca/service-des-permis/>

Votre biblio, présente pour vous!

Découvrez nos ressources numériques :

Des milliers de livres

Plus de 180 livres audios

Des milliers de journaux et revues du monde entier

Covid-19 : guide autosoin et foire aux questions

Films et documentaires

Musique

Plate-forme pour l'heure du conte

Formations à distance (langues, sport, santé, bureautique, multimédia, arts et musique, gestion, finances...)

Ressources éducatives pour les enfants

Carrières et emplois (recherche, orientation, perfectionnement, création d'entreprise...)

Documentation pour proches aidants

Généalogie

Suivez notre page Facebook Bibliothèque Municipale de Saint-Damase pour les nouvelles, concours, critiques de livres etc!



450 797-3341 poste 4010  biblio@st-damase.qc.ca  Facebook

Tous nos remerciements à
Saint-Damase Mobilier Hôtelier

*pour avoir conçu
et offert gracieusement
une grande table sur mesure
pour le futur Secteur Ados.*



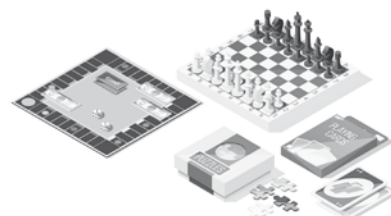
Merci

COVID-19 - MISE À JOUR

Nous devons respecter les règlements émis par le gouvernement, donc pour le moment toutes les activités sont suspendues et le complexe ainsi que les parcs sont également fermés au public. **Dès que nous aurons du nouveau dans la situation**, nous vous tiendrons au courant via nos différentes pages **Facebook** et sur le **site Web**.



*Profitez du beau temps pour aller marcher
ou faire des activités en famille chez soi.*



Yvon Blanchette
Coordonnateur en loisir

CLUB DE
marche
Les motivés



MADA 2020

MADA est en pause; il nous arrive dans la vie de ces événements imprévus. L'épidémie actuelle est l'un d'eux. Depuis la mi-mars que nous sommes en arrêt d'activités en groupe. C'est donc le moment de s'adapter au confinement pour mieux vivre jour après jour. Les grands aînés sont les plus fragiles et les plus contaminés. Nos préoccupations les concernent davantage. Soyons à l'écoute.

Durant ce temps certains travaillent, d'autres font un GRAND ménage, des casse-têtes, de la broderie, du coller images. Plusieurs marchent à l'extérieur ou à l'intérieur (voir le site : [marcheactivesurplace](#)). Certains nous écrivent pour nous communiquer leurs résultats de ces marches et nous continuons de comptabiliser chaque semaine.

Je vous laisse le texte suivant plein d'espérance sur [l'esprit des oies migratrices](#).

« Elles sont là les oies dans le ciel, signe du printemps. Vous vous êtes sans doute demandé pourquoi elles volent en formation de V. Elles se suivent de près, parce que le mouvement des ailes d'une oie qui précède crée un déplacement d'air tel qu'il entraîne la suivante dans son sillage. Cette dernière économise donc 60% d'énergie à chaque battement. De plus, en volant ensemble, elles augmentent leur distance de vol de 70%. »

Ainsi, de nombreux Québécois ont trouvé des façons d'aider leurs semblables pour que nous arrivions à protéger le plus grand nombre. Comme nous serons en confinement durant quelques semaines encore, continuons à être solidaires.

.....
Pour soutenir les peuples d'ailleurs, après le confinement, nous recueillons pour CASIRA :

VÊTEMENTS D'ÉTÉ pour toute la famille
(ex. soutiens-gorges, maillot de bain, jeans, souliers)

VAISSELLE : chaudrons, ustensiles, tasses,
linges à vaisselle, etc.

Matériel SCOLAIRE : crayons, cahier, craies, cartable, feuilles
Petits JOUETS, livres pour les enfants, pas de
matériel électronique

De la lingerie : draps, serviettes, + tissus, laine.

*De plus : 5 machines à coudre ont été remises lors
des collectes antérieures.- à poursuivre*

Après le confinement, déposer vos dons au complexe sportif,
nous serons là plusieurs jours semaine

Françoise Phaneuf et Gervaise Beauregard,
Responsables MADA



Les Chevaliers de Colomb

du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3862
Visitez le site internet CdeC3141 au <http://cdec3141.com>

Édito : Denis Labrecque

Chers lecteurs,

Dans le but d'éviter la propagation du covid-19, le conseil 3141 a pris la décision de fermer pour toute activité et réunion jusqu'à nouvelle ordre !

- Le 1^{er} mai :** Fête internationale des travailleurs et travailleuses
- Le 4 mai :** Journée internationale des pompiers
- Le 6 mai :** Journée mondiale du coloriage
- Du 4 au 10 mai :** Semaine nationale de la santé mentale
- Du 11 au 17 mai :** Semaine québécoise des familles
- Le 12 mai :** Journée internationale de l'infirmière
- Le 15 mai :** Journée internationale des familles
- Le 18 mai :** Journée nationale des patriotes / Fête de Victoria

Le tirage de la campagne des œuvres charitables des Chevaliers de Colomb du Québec, qui devait avoir lieu le 17 avril 2020, est reporté à une date ultérieure.

UN VŒU POUR DIMANCHE LE 10 MAI

la Fête des Mères

Pour toutes les mères, c'est aujourd'hui l'occasion rêvée de se laisser gâter un peu, de ranger leur tablier en essayant d'oublier qu'elles sont au service de la famille durant tout le reste de l'année.

C'est en somme pour elles, l'occasion idéale de se la couler douce !

Beaucoup de bonheur en cette Fête des Mères !

Fraternellement vôtre,
de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb

MA SUGGESTION POSITIVE : OBSESSION

« À présent, je concentre mon esprit avec calme et confiance sur un autre sujet. Vouloir c'est pouvoir,
Raymond Hull, Les Éditions de l'Homme, 1969. »



Association féminine d'éducation et d'action sociale

Se souvenir d'hier pour aller plus loin

La prochaine réunion :
**sera remise à une date
ultérieure**

* * * * *

« Réaliser des choses que vous n'avez jamais
faites réveille vos talents méconnus. »

Ça va bien aller

Comptoir des bénévoles

situé au 223, rue Principale

À la suite de la demande
gouvernementale d'éviter les
rassemblements, les ventes au
Comptoir du Cœur sont reportées
à des dates ultérieures

Merci à toutes les bénévoles et donateurs !

Le comité Afeas, Lucie Deslandes, sec.



« Le bonheur est comme un parfum : on le porte sur soi pour le faire respirer aux autres »

Les clubs Fadoq de tout le Québec ont mis leurs activités sur pause pour un temps indéterminé. Le conseil d'administration de St-Damase pense à ses membres malgré le confinement. Certains appels téléphoniques sont faits auprès de nos membres pour nous assurer de leur bien-être. Dès que les activités pourront reprendre, nous serons heureux de vous revoir en forme et en santé.

Nous avons été informés d'une très bonne nouvelle en rapport avec un de nos membres. Prochainement, Monsieur Gaétan Poirier recevra la médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés soulignant ainsi son bénévolat auprès des aînés et dans différents organismes de la municipalité. Félicitations pour votre implication depuis de nombreuses années dans notre communauté.

Bonne fête à tous nos membres qui célébreront leur anniversaire de naissance en mai :

- | | | |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 1^{er} Louise Lussier | 14 Serge Lachance | 22 Mario Côté |
| 2 Johanne Beauregard
Alain Robert | Liette Darsigny
Martine Caillé | 23 Sylvie Saint-Pierre |
| 4 Richard Brouillard | Michel Brunelle | 24 Réjean Fréchette
Daniel Ducharme |
| 5 Thérèse Brodeur
Louis-André Moisan
Louisette Bussièrès | 15 Simon Turcotte | Serge Jodoin
Réjean Béliveau |
| 6 Suzette Lachance | 17 Lisette Huet | 25 Harold Phaneuf
Sylvain Garon |
| 7 Dominique Hébert
Pierrette Robert | 18 Jacqueline Beauregard
Estelle Tanguay | 26 Gaétan Jodoin |
| 8 Jérôme Saint-Pierre | 19 André Lussier | 28 Ginette Boulay
Marjolaine Beauregard |
| 13 Franck Nold
Francine Normandin
Denise Bigras | 20 Claire-Anna Lamontagne
Réjean Chabot
Jean-Marie Jodoin
Marjolaine Laflamme | 29 Cécile Lussier |
| | 21 Gisèle Jodoin | 30 André Blanchette |

Lise Brodeur, présidente

Fleur-Aimée

Choquette

Le déjeuner familial des Chevaliers de Colomb n'aura pas lieu au mois de mai, nous devons suivre les recommandations gouvernementales à la lettre pour contrer le fléau qui nous frappe dans les circonstances actuelles. Nous sommes navrés pour ceux qui se sont présentés en avril.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont été fidèles du mois d'octobre au mois de mars à venir partager ces repas en toute amitié.

Merci aux bénévoles qui ont participé de quelconques façons que ce soit : bébé Daniel Beaugard qui monte la salle et qui fait le café. Merci spécialement à madame Christiane Bérard et Rock Beaugard qui s'occupe de l'approvisionnement pour vous offrir ce copieux repas. Madame Diane Lafrance qui vient la veille précurer le bacon et le jour même elle est aux rôtis, aidés de monsieur Aldée Beaugard aux crêpes, madame Sylvie Palardy aux patates, monsieur Yvan Beaugard aux œufs, Christiane aux omelettes, au café et jus. Monsieur Jean Robert et monsieur Gaston Hamel au réchaud, madame Denise Guilmain aux tomates et assiettes et madame Angèle Labonté, une petite nouvelle dans le groupe. Madame Jacinthe Bourgeois à l'accueil ainsi que mesdames Jacqueline Chabot, France Auger, Agathe Chabot, Réjeanne Hamel et quelques autres qui nous dépannaient au pied levé quand vous arrivez très nombreux et que nous étions débordés et merci à Steve Bérard aux commissions et votre humble servante au jambon, saucisses et bacon Fleur-Aimée Choquette.

Merci infiniment à vous tous et aux commanditaires et j'espère que tout sera rentré dans l'ordre en octobre 2020 pour tous vous revoir.

Passez un bel été et de bonnes vacances.

Héma Québec

Une collecte de sang était prévue pour le lundi 17 août 2020.

On vous tiendra informé du développement dans le prochain journal.

Un don de sang, un don de vie.

« La patience est le meilleur remède à nos problèmes »

Fleur-Aimée Choquette

MassoThérapie

Julie Lamoureux



Nouvellement installée à la clinique médicale

188, rue Principale, Saint-Damase
514.865.1091

Rita fleuriste

460, avenue de l'Hôtel-Dieu
Saint-Hyacinthe (Qc)
J2S 5J5

Tél. : 450 774-6152
1 800 337-6152
Fax : 450 771-7315

ritafleuriste@bellnet.ca • www.ritafleuriste.net



Physiothérapeute
Nathalie Beauregard

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0

• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •

Dr Patrice Gosselin, Médecin
Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin

Lundi au vendredi
9 h à 17 h sur appel

192, PRINCIPALE
ST-DAMASE Qc J0H 1J0

450 797-3385



P.-H. Aubin et É. Godbout
Pharmaciens

195, Principale, St-Damase **450 797-2110 • 1 855 797-2110**
(sans frais)

Heures d'ouverture :
lundi au jeudi : 9 h - 20 h • vendredi : 9 h - 18 h • samedi : 9 h - 16 h

Livraison gratuite

Proxim

Votre destination bien-être



Centre dentaire Linda Bélanger

Soins dentaires complets pour toute la famille...

Service de denturologie

Jour-soir / Sur rendez-vous

Urgences acceptées

www.lindabelangerdentiste.com

450 797-3312

centrestdamase@hotmail.ca

Dre Linda Bélanger, chirurgienne-dentiste

Dr Samuel Jacques, chirurgien-dentiste

Philippe Lefebvre, denturologiste

5700, boulevard Laurier Ouest, suite 202, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 3V8



Pour un accompagnement personnalisé en gestion de patrimoine financier

Michael Roy, B.A.A., PL. Fin.

Planificateur financier professionnel natif de Saint-Damase faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion de capital Assante Itée

1200, rue Daniel-Johnson Ouest, 4^e étage, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7K7
Tél. : 450 250-0722 • Cell. : 450 230-3156
Courriel : MRoy@assante.com
Site internet : www.mroyassante.com



GESTION DE PATRIMOINE

Assante®

Gestion de capital Assante Itée est un membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières.

Autos St-Damase (1977) Inc.

- PEINTURE
- DÉBOSELAGE
- DÉBOSELAGE SANS PEINTURE
- ANTIROUILLE
- REDRESSEMENT DE CHÂSSIS

Tél. et Fax:

450 797-3344

Richard Tétrault

160, rue St-Étienne
St-Damase, Qc J0H 1J0

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE

- ~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude • Huile Électrique • Plancher radiant Gaz Naturel • Gaz Propane
- ~ Climatisation
- ~ Échangeur d'air
- ~ Ventilation



CHAUFFAGE
JULES FRÉCHETTE & fils inc.



24, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
chauffagejf@outlook.com | chauffagefrechette.com

T 450 797.3434
800 908.3434

EXCELDOR

Usine de Saint-Damase

125, rue Sainte-Anne
Saint-Damase, QC, J0H 1J0



Sébastien Beauregard

Représentant commercial indépendant des produits de marque Pioneer

Cell. : **450 501-0185**

sebastien.beauregard@plantpioneer.com



250 rang d'Argenteuil
Saint-Damase, QC J0H 1J0

Agri-Beauregard Inc

Daniel Beauregard

Cell. : **450 278-0853**

daniel.beauregard17@gmail.com

ROULEAU

RBO. 8356-2090-47

LES CONSTRUCTIONS **RÉNO-ROULEAU INC.** ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialités

APRÈS SINISTRE - MAISON ANCESTRALE
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION EN TOUS GENRES

Jean-Paul Rouleau

cell. 450 **501.3707**

143, rang d'Argenteuil, St-Damase, Québec J0H 1J0
reno.rouleau@gmail.com



Mécanique générale
Pneus • Freins
Suspension • Silencieux
4x4
Diagnostic Électronique

**PATRICK HAMELIN
ÉRIC OUELLET**

Tél. : **450 797-2261**
garagepatetouellet@hotmail.com

GARAGE PAT ET OUELLET

42A, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0
(Anciennement Garage Claude Gauthier)



FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Tél. : 450 797-3311 - Téléc. : 450 797-3725 - damasiens@cgocable.ca

Heures d'ouverture - lundi au jeudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h



MOT DE NOTRE CURÉ DANIEL

Chers paroissiens et paroissiennes,

Au moment de vous écrire ces quelques mots, nous sommes le Jeudi Saint. Je me prépare à célébrer ce soir, à 19 h 30, en solitaire, confiné dans mon logement, la messe de la dernière Cène. Je le ferai à toutes vos intentions. Jésus, à cette occasion, a annoncé à ses disciples le don de sa vie pour que par sa mort et sa résurrection nous soyons tous des vivants. C'est dans cet immense amour de Dieu, présent au plus profond de nos cœurs, et que nous redit la fête du Pâques, qu'il nous faut puiser l'espérance nécessaire pour faire face aux moments difficiles que nous vivons.

Je prie, chaque jour, pour vous, pour les malades, pour ceux et celles qui souffrent du confinement, de la solitude, pour tous ceux et celles qui travaillent à soigner et à soulager et pour toutes les personnes désemparées par la situation actuelle.

Je prie pour vous, et je vous le demande, priez aussi pour moi. C'est une proximité spirituelle (et permise) importante en ce temps de crise.

Que Dieu vous garde en sa constante bénédiction, qu'il vous fasse chaque jour un petit clin d'œil d'amour à travers le cœur de quelqu'un et qu'il vous garde en sa tendresse, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen.

Daniel Courtemanche, ptre

INFORMATIONS CONCERNANT LA SITUATION ACTUELLE

Le bureau est temporairement fermé.

Vous pouvez nous joindre par téléphone 450-797-3311, télécopieur : 450-797-3725, courriel : damasiens@cgocable.ca. Les appels téléphoniques sont transférés et quelqu'un est là pour y répondre.

Nous suivons de près les directives que nous envoie l'évêché, soit :

- pas de messes dominicales ni sur semaine
- pas de baptêmes, mariages, de catéchèse
- pas de funérailles et inhumation de corps, sauf en cas d'extrême nécessité
- pas de dépôts de cendres.

Toutes ces activités reprendront lorsque l'interdiction sera levée.

INTENTIONS DE MESSE

Toutes les intentions de messe seront reportées. Par contre si vous le désirez, je peux transférer ces intentions à notre curé Daniel lorsqu'il célèbre la messe chez lui. Bien entendu, vous ne pouvez y assister.

Si ça vous intéresse, m'appeler au presbytère afin d'en avertir notre curé Daniel.

NOUVELLE DE L'ÉVÊCHÉ



L'évêché a mis en place la WEBTÉLÉ diocésaine : **Zephir.tv**. Vous y trouverez plein de belles capsules.

Messe à la télévision – Cogeco poste 3 ou poste 555, sur semaine à 16 h et le dimanche à 9 h 30.

MESSAGE DE GAÉTAN POIRIER, chargé de pastorale

Il faut garder espoir, continuer l'entraide, respecter les consignes gouvernementales et surtout de garder son calme, de ne pas paniquer.

Un jour tout va revenir à la normale



Le Comité du Patrimoine
de Saint-Damase
C.P. 518, Saint-Damase, Qc J0H 1J0

TEMPÊTES HIVERNALES

1^{ER} janvier 1969 : Tempête du Jour de l'An. Dix heures de l'avant-midi, des autos se prennent dans le chemin Bas-Corbin. À midi rien ne circule, la tempête fait rage jusqu'au lendemain matin. Dans l'après-midi on commence à ouvrir la cour chez mon père, et moi sur ma ferme, voisin de mon père. Voyant la hauteur des bancs de neige, je demande l'aide de M. Ferdinand Jodoin, mon deuxième voisin qui venait de s'acheter un souffleur à neige. Il est venu et 15 minutes plus tard, la cour était ouverte sans amoncellement de neige ce qui m'aurait pris avec mon tracteur et la pelle avant environ une heure. Mon père voyant cela me dit : j'achète un souffleur, et tu ouvres nos deux cours avec ton tracteur MF 35 gratuitement. Voilà comment a commencé mon métier d'ouvreur de cours.

Après les tempêtes, j'ouvrais ma cour et celle de mon père, et si je voyais un voisin qui peinait à ouvrir sa cour, j'arrivais et avec 2 ou 3 coups de souffleur, sa cour était ouverte et là il me demandait combien je te dois, je lui disais la première fois c'est gratuit et les fois suivantes c'est cinq dollars.

Essayez d'ouvrir une cour avec un souffleur et un tracteur sans cabine ? Donc je me fabrique une cabine en bois avec vitre et une porte sur mon FM 35 Diesel. Quelques années plus tard, je m'achète un nouveau tracteur MF 175, je lui fabrique une cabine en acier, j'ouvre jusqu'à trente-cinq cours dans le Bas-Corbin. Quelques années plus tard, je m'achète un nouveau tracteur MF 6150 avec cabine de compagnie ce qui veut dire avec chaufferette et air climatisé.

Le plus fascinant c'était lors de vraies grosses tempêtes.

Ex : Gilles Lussier m'appelle pour me dire qu'il y avait une auto prise devant chez lui, je pars donc avec mon tracteur, après avoir sorti l'auto un camion de Robert Transport passe et se prend dans un banc de neige chez le voisin Maurice Laflamme, après une heure de travail j'arrive à le dégager et à le faire reculer jusque dans la cour de Gilles Lussier. Le camion retourne au village, se stationne devant l'église, et reste là plus d'une journée.

Habituellement dans le rang Bas-Corbin, les bancs de neige se formaient dans la courbe chez Albany Lafleur, chez Alphonse Lussier, Fernand Laflamme, Gilles Lussier, Albert Tessier, Gérard Choquette, Ferdinand Jodoin, Emile Jodoin et Maurice Robert, je m'en souviens, car j'allais souvent déprendre des autos.

Dernière anecdote : Vers les années 1972 la route du Bas-Corbin était fermée, grosse tempête. C'est un bulldozer qui défonçait les bancs de neige et Marcel Choquette de Douville et moi-même avec nos souffleurs finissions de nettoyer le chemin.

Après avoir ouvert des cours pendant cinquante ans, l'hiver passé rendu à l'âge de soixante-quinze ans, j'ai décidé de prendre ma retraite. QUEL PLAISIR ET QUELS BEAUX SOUVENIRS.

GAËTAN POIRIER

MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

REPORT DE L'OUVERTURE DES ÉCOCENTRES ET RETOUR DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Saint-Hyacinthe, le 30 mars 2020 – Après avoir fait appel à la bienveillance des citoyens pour sortir leurs bacs roulant une journée plus tôt à la rue, afin de réduire les risques liés à la propagation de la COVID-19, la pandémie a une nouvelle conséquence sur les services de la Régie. En effet, lors de la dernière rencontre du conseil d'administration de l'organisme, il a été décidé, afin de respecter les exigences de la direction de la santé publique et de limiter les risques de transmission du virus, tant à l'égard des citoyens utilisateurs qu'à celui du personnel de la Régie, **de reporter à une date ultérieure, l'ouverture de ses écocentres** qui était normalement prévue pour le 18 avril prochain.

D'autre part, considérant que la situation actuelle permet de maintenir la collecte des matières organiques, laquelle est principalement mécanisée, le retour de la collecte hebdomadaire des bacs bruns aura lieu comme prévu, à compter du 1^{er} avril prochain et elle se poursuivra tant que la situation le permettra.

Cependant, bien qu'il soit habituellement autorisé d'utiliser divers contenants et des sacs de papier en cas de surplus de matières, la Régie demande aux citoyens, afin de limiter les risques de transmission du virus qui pourraient être liés aux contacts entre le personnel de l'entrepreneur et les contenants d'appoint qui ne peuvent être levés mécaniquement, de ne pas utiliser de petites poubelles rondes ou de sacs de papier tant que la situation ne sera pas revenue à la normale.

Bien qu'il y ait généralement des surplus printaniers liés au râtelage des feuilles et du gazon, **la Régie recommande de recourir davantage à l'herbicyclage en laissant les feuilles déchiquetées et le gazon tondus, directement sur le terrain, ce qui aura pour effet de limiter le volume de matières générées et qui devrait permettre de répondre aux besoins en utilisant seulement le bac brun destiné à cette fin.**

Au rythme de la COVID-19, la situation évolue de jour en jour et il est important de bien collaborer afin de limiter les risques de propagation. C'est ainsi que nous pourrions contribuer à un retour à la normale dans les meilleurs délais, pour le plus grand bénéfice de tous.



LE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL EST TOUJOURS LÀ POUR VOUS.



Suite aux mesures recommandées par le gouvernement du Québec concernant le COVID-19, nous voulons vous assurer que le service de transport adapté et collectif régional est maintenu. Des mesures ont été mises en place afin d'éviter la contagion lors des déplacements avec nos services de transport.

Il est important de comprendre que la propagation du virus peut être évitée en se lavant les mains le plus souvent possible et en évitant de se toucher le visage. De plus, il est recommandé de limiter les déplacements aux besoins essentiels seulement.

Le service de transport adapté et collectif de la MRC des Maskoutains est en vigueur 7 jours par semaine. Du lundi au jeudi entre 5 h 40 et 22 h, le vendredi entre 5 h 40 et minuit, le samedi entre 8 h et minuit et le dimanche entre 8 h et 22 h.

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Site Internet :

<http://www.mrcmaskoutains.qc.ca>

Courriel :

infotransport@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone : 450 774-3170

Fonds local de 1,3 M\$

PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PME : LA MRC DES MASKOUTAINS ET SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE PRÊTES À RECEVOIR LES DEMANDES

Saint-Hyacinthe, le 9 avril 2020 – Les entreprises du territoire de la MRC des Maskoutains affectées par la pandémie de la COVID-19 ont maintenant accès au Programme local d'aide d'urgence aux PME, un nouveau fonds dont la mise en place a été confirmée la semaine dernière par le gouvernement du Québec.

Le programme vise à soutenir, pour une période limitée, les entreprises admissibles qui éprouvent des difficultés financières et qui ont besoin de liquidités d'un montant inférieur à 50 000 \$. Il complète le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) qui s'adresse à celles ayant des besoins en fonds de roulement supérieurs à 50 000 \$.

Pour la grande région de Saint-Hyacinthe, c'est donc une enveloppe de 1,3 million de dollars qui est rendue disponible pour les entreprises. C'est la MRC des Maskoutains qui recevra cette somme et qui en assurera la gestion. Le conseil des maires a d'ailleurs approuvé, lors de sa séance du 8 avril, la signature du protocole d'entente avec Québec concernant l'utilisation de ces sommes de même que les détails quant à leurs critères d'attribution.

« Les impacts de la COVID-19 sur nos entreprises sont considérables et nous sommes heureux d'annoncer une mesure qui s'ajoute à tout ce qui est mis en place actuellement pour soutenir l'économie sur notre territoire et partout au Québec. Nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir les entreprises d'ici et les aider à surmonter cette période difficile », a indiqué Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

Afin de coordonner la diffusion de l'information aux entreprises et d'assurer le traitement et le suivi des demandes, la MRC a mis sur pied un groupe de travail composé de membres de son équipe de développement économique et de celle de Saint-Hyacinthe Technopole. « Cette union des forces nous permet d'être encore plus efficaces dans nos interventions auprès des entreprises fragilisées et nous permettra une plus grande rapidité dans l'octroi de ces aides d'urgence », a ajouté Mme Morin.

Modalités de l'aide

L'aide offerte dans le cadre de ce programme prendra la forme d'un prêt d'un maximum de 50 000 \$ consenti aux entreprises dans le but d'alimenter leur fonds de roulement. Celui-ci comportera un taux d'intérêt de 3 % et sera remboursable sur 36 mois, à la suite d'une période de moratoire de 3 mois.

Les petites et moyennes entreprises de tous les secteurs d'activité sont admissibles, y compris les coopératives et les entreprises d'économie sociale, dans la mesure où elles ont des activités marchandes. Celles-ci devront respecter une série de critères, dont le fait d'être en activité depuis au moins un an, d'être fermées temporairement ou de risquer la fermeture et de ne pas être sous la protection des tribunaux.

De même, elles devront démontrer que leurs difficultés financières sont directement liées à la pandémie de la COVID-19 et qu'elles ont de bonnes perspectives de relance de leurs opérations et de rentabilité à moyen terme.

Les fonds étant très limités compte tenu de l'ampleur des besoins, les entreprises qui souhaitent se prévaloir de cette mesure d'urgence sont invitées à déposer leur demande rapidement. Seules les demandes complètes seront admissibles et traitées. Le dépôt d'une demande ne garantit pas l'acceptation d'une aide financière.

Toute l'information concernant les critères d'admissibilité et le dépôt d'une demande dans le cadre de ce programme est disponible sur le site Internet de la MRC des Maskoutains (www.mrcmaskoutains.qc.ca), ainsi que sur celui de Saint-Hyacinthe Technopole (www.st-hyacinthetechnopole.com).



Prix Distinction-Famille de la MRC des Maskoutains

Prolongation jusqu'au 28 août pour soumettre une candidature

Saint-Hyacinthe, le 9 avril 2020 – En raison de la situation liée à la COVID-19, la MRC des Maskoutains vous informe que l'appel de candidatures de la 7^e édition du prix Distinction-Famille se poursuit jusqu'au 28 août. En cette période de pandémie, cette reconnaissance prend un sens particulier, car elle permet de mettre en valeur le travail exceptionnel de ces personnes, organisations, commerces ou entreprises qui, par leurs actions et leur engagement, contribuent au bien-être des familles.

Vous êtes ou vous connaissez un ou une citoyenne qui contribue au bien-être des familles? Vous êtes ou vous connaissez une organisation qui aide de façon tangible et durable à l'amélioration de la qualité de vie des familles et au développement de notre communauté? La MRC vous invite à soumettre une candidature au prix Distinction-Famille au plus tard le vendredi 28 août, à 16 h.

Ce prix, remis tous les deux ans lors d'une cérémonie officielle, aura lieu exceptionnellement à l'automne, cette année, soit le 14 octobre prochain. En guise de reconnaissance, chaque lauréat recevra une magnifique sculpture de verre qui incarne l'arbre des générations, témoin symbolique d'une famille en ébullition. Cette sculpture a été créée exclusivement pour le prix Distinction-Famille par M^{me} Sophie Côté, artiste de la région.

« Le conseil de la MRC se joint à moi pour inviter toutes les familles de la MRC à souligner la Semaine québécoise des familles qui se tient du 11 au 17 mai, cette année, Prenons le temps de communiquer avec nos proches de façon virtuelle ou qui sait, peut-être pourrions-nous alors le faire en personne. » souligne M^{me} Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

Les élus de la MRC invitent les citoyens et les citoyennes, de même que les employeurs et les organisations du territoire à soumettre une candidature. Le prix Distinction-Famille constitue une belle reconnaissance de personnes, d'entreprises ou d'organisations qui s'impliquent dans notre communauté.

Il y a quatre catégories :

- citoyen;
- organisme à but non lucratif et groupe de citoyens reconnu;
- commerce, entreprise et place d'affaires;
- Institution publique.

La catégorie « Citoyen » récompense une personne qui :

- ❖ Contribue au bien-être des familles par son engagement au sein de sa communauté, de son milieu de travail ou de l'organisation où elle est bénévole;
- ❖ A une influence positive ou un effet multiplicateur sur son entourage, par les actions ou les projets qu'elle mène et qui ont un impact sur la qualité de vie des familles ou des personnes qui les composent.

Les trois autres catégories visent les organisations ou les entreprises qui :

- ❖ Contribuent de façon tangible et durable à l'amélioration de la qualité de vie des familles et au développement de notre communauté;
- ❖ Soutiennent concrètement les familles par des mesures adaptées à leur réalité, faisant preuve de souplesse dans leur structure organisationnelle;
- ❖ S'impliquent dans des campagnes de philanthropie, des actions ou des activités qui bénéficient aux familles ou aux intervenants qui oeuvrent auprès de celles-ci;
- ❖ Innovent, par leur détermination, leur originalité et leur créativité dans leur approche ou dans la mise en oeuvre d'actions en faveur de la famille.

Comment soumettre une candidature ?

Les candidatures au prix Distinction-Famille devront être transmises au plus tard le vendredi 28 août 2020 à 16 h, par courriel ou par la poste (le cachet de la poste faisant foi), à Prix Distinction-Famille, MRC des Maskoutains, 805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6.

Pour télécharger le formulaire de mise en candidature ou le soumettre en ligne ou pour en savoir davantage sur le prix, visitez le site www.mrcmaskoutains.qc.ca, onglet Culture et vie communautaire.

Vous pouvez également communiquer avec M^{me} Élyse Simard par courriel à esimard@mrcmaskoutains.qc.ca ou par téléphone au 450 774-3160.

SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Chronique de la MRC des Maskoutains

Numéro 15 - Mai 2019

Pandémie de COVID-19 Attention à vos services d'urgence !

La crise actuelle a des impacts majeurs sur les premiers répondants (pompiers, policiers, paramédics, etc.) et sur la façon dont ils peuvent effectuer leur travail.



Afin de protéger les intervenants locaux, veuillez :

- ✓ Éviter les déplacements inutiles, pour limiter les risques d'accident de la route;
- ✓ Respecter les mesures d'hygiène du gouvernement pour la COVID-19;
- ✓ Si vous contactez le **9-1-1** et que vous, ou un membre de votre famille, présentez des symptômes, que vous avez voyagé, ou que vous êtes à risque, il est **PRIMORDIAL** de le mentionner;
- ✓ Dégager les issues et/ou corridors afin que l'accès soit rapide et sécuritaire;
- ✓ Ne pas engorger le 9-1-1 pour dénoncer des individus. Composer le 1 877 644-4545.

Trousse 72 h. Êtes-vous prêt ?

**Plus d'autonomie,
moins de soucis !
Chaque citoyen est le
premier responsable de sa sécurité.**



Quoi mettre dans sa
TROUSSE DE SECOURS

- EAU POTABLE**
2 litres / personne / jour
pour 3 jours
- NOURRITURE
NON PÉRISSABLE**
provisions pour au moins 3 jours
- OUVRE-BOÎTE
MANUEL**
- RADIO À PILES**
avec piles de rechange
- LAMPE FRONTALE
OU DE POCHE**
avec piles de rechange
- BRIQUET OU ALLUMETTES
ET CHANDELLES**
- TROUSSE DE
PREMIERS SOINS**

source : Sécurité civile du Québec

Pendant la pandémie actuelle, ou pendant toute autre situation d'urgence, il revient à tous et à toutes d'assurer leur propre sécurité et celle de leur famille pour les 3 premiers jours.

En situation d'urgence, vous pourriez être appelé à **subvenir à vos besoins** dans l'attente de l'aide d'urgence ou du rétablissement des services essentiels. Les services d'urgence mettront tout en oeuvre pour vous aider. Vous avez cependant un rôle important à jouer, au début. Avoir une **trousse d'urgence 72 heures** vous sera très utile.

**ON RESTE À LA MAISON
ET ON SAUVE DES VIES !**

Toussiez dans votre coude / Jetez vos mouchoirs / Lavez vos mains / Gardez vos distances / Restez à la maison

Québec.ca/coronavirus
418/450/514/819 ou
1 877 644-4545

Votre gouvernement / Québec

Vous pouvez fabriquer vous-même une trousse à la maison. Le choix d'un sac à dos est idéal en cas d'évacuation. Vous pouvez également l'acheter à la **Croix-Rouge**, qui vend des trousse complètes préemballées.

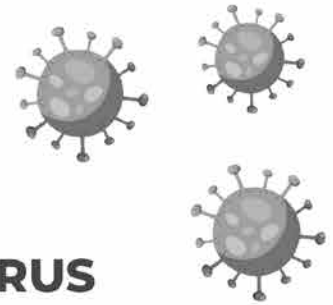
Voici une liste des articles de base que vous devriez y consigner :

- Médicaments;
- Argent comptant/cartes;
- Clés (maison/ auto);
- Masques anti-poussière;
- Documents, numéros de téléphone importants.

Voir le guide à : <https://www.preparez-vous.gc.ca>



Soyons des voisins solidaires



POUR FAIRE FACE AU CORONAVIRUS

Dans le contexte de la **COVID-19**, d'inspirantes initiatives citoyennes améliorent la condition d'individus et de la collectivité.

Dans cet esprit, poursuivons et multiplions les gestes d'entraide et de bienveillance qui peuvent faire une différence.

Chaque geste, petit ou grand, compte pour devenir un meilleur voisin.



Vous êtes considéré comme une personne à risque en raison de votre état de santé ou pour autrui?

RESTEZ CHEZ VOUS!

Suivez les consignes gouvernementales et celles de votre municipalité.

Malgré le confinement, vous pourriez en profiter pour communiquer par téléphone ou vidéoconférence avec des personnes susceptibles de souffrir d'isolement.



Besoin de sortir? GARDEZ VOS DISTANCES!

Mais rien ne vous empêche de discuter, de saluer ou de sourire par la fenêtre!

Portez une attention particulière aux personnes les plus vulnérables ou en quarantaine.

Tentez de les approcher et de connaître leurs besoins par un mot dans leur boîte aux lettres ou sur leur porte. Peut-être ont-ils besoin de denrées ou de médicaments? Et qui sait? Vous aurez peut-être le privilège de promener un chien!



Si vous êtes LIBRE ET EN SANTÉ, contactez les organismes communautaires, visitez le site onjasetu.ca ou jebenevole.ca, et proposez de faire du bénévolat.

Vous êtes du type « voisin rassembleur » et créatif?

Créez un groupe d'entraide sur une plateforme numérique pour échanger des services entre personnes à proximité.

Organisez une chorale sur votre balcon pour célébrer l'anniversaire des membres de votre famille avec vos voisins.

Mettez vos talents et vos idées folles à profit! Ils feront sourire!

Demeurez à l'écoute de vos possibilités et de celles de vos voisins. Ne soyez pas intrusif et gardez-vous du temps pour vous.

Par vos actions, vous remarquerez que la solidarité du voisinage peut faire des miracles pour votre environnement.

Un sentiment d'accomplissement et de fierté vous envahira. Il sera gratifiant!

Enfin, n'oubliez pas que les virus disparaissent, mais le bon voisinage demeure.

Partagez vos exploits sur les pages Facebook [@voisinssolidairesQc](https://www.facebook.com/voisinssolidairesQc) et [@Carrefourmunicipal](https://www.facebook.com/Carrefourmunicipal) avec le mot-clic [#Tousensemble](https://www.facebook.com/voisinssolidairesQc)

En savoir plus : voisinssolidaires.ca



**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**



**Bénévoler,
c'est chic!**

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE **46^e**
19 au 25 avril 2020

fca **q**
Fédération des
centres d'action bénévole
du Québec

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Du 19 au 25 avril a lieu la 46^e édition de la Semaine de l'action bénévole.

Bénévoler, c'est chic ! Par chic, on entend l'élégance des bénévoles où leurs gestes sont empreints de courtoisie et de bonté. Chic où les bénévoles sont gracieux en donnant sans rien attendre en retour. Chic dans le sens de généreux comme dans l'expression « Un chic type, une chic fille ». Chic en marquant le plaisir, la satisfaction que les bénévoles ressentent en posant leur geste de don de soi.

La Semaine de l'action bénévole est l'occasion de célébrer et de reconnaître nos bénévoles. Profitons-en pour le faire chiquement puisque les bénévoles le méritent !

Que vous ayez quelques heures par mois ou plusieurs jours par semaine, un organisme de votre milieu a besoin de vous.



**PARRAINAGE
CIVIQUE**
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

Créateur d'amitié

Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains met en relation de jumelage une personne bénévole et une personne vivant avec une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme afin de briser l'isolement et mener vers l'intégration et la participation sociales. Pour vous impliquer et, vous aussi, devenir créateur d'amitié, contactez le **450-774-8758** ou rendez-vous au **parrainagecivique.org**



SARCA

SARCA Mobile

En ce temps de quarantaine, il y a certainement plusieurs de vos projets qui ont été mis sur pause, que ce soit personnel, professionnel ou scolaire.

Cette situation de confinement vous a peut-être également amenée à vous questionner sur ce que vous voulez dans la vie, votre personnalité et les valeurs qui vous animent.

Il est possible que suite à cette introspection, un désir de changement ou la recherche d'un nouveau défi s'impose à vous. Malgré l'isolement que vous vivez présentement, un projet de formation peut commencer à être exploré et planifié dès maintenant.

D'ailleurs, SARCA Mobile reste à votre disposition, toujours gratuitement, afin de vous accompagner dans ce processus. Il est évident que ce sera à distance, mais il me fera plaisir de faire tout mon possible afin de répondre à vos questions professionnelles et scolaires.

Je vous invite à me rejoindre sur ma page Facebook professionnelle qui se nomme Audrey Gatineau Pro et également aimer la page de Service d'accueil, référence et accompagnement-SARCA de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe. Vous pouvez aussi communiquer avec moi par courriel.

J'ai hâte de vous lire !

Audrey Gatineau,
conseillère en information scolaire et professionnelle

Communiquez avec moi !

audrey.gatineau@cssh.qc.ca



Audrey Gatineau Pro





La Clé sur la porte : 450-774-1843
S.O.S. Violence conjugale : 1-800-363-9010
Policiers : 911

**24 heures
7 jours sur 7**

Si tu crois avoir besoin d'aide ou si tu te sens en danger, n'hésites pas à faire appel à nous ou aux policiers.



Annonce d'intérêt publique
Projet proposé: tour de communication de 30m
Projet Xplornet # : QC4628, Saint-Nazaire



Construction planifiée d'une tour de 30m à Saint-Damase, située au 235 rue Principale, Saint-Damase Qc. Les coordonnées géographiques pour le site sont les suivantes : Latitude : 45.523537° Longitude : -73.011419°

Toute personne intéressée doit soumettre ses commentaires raisonnables et pertinents d'ici le **27 mai 2020**. Vous pouvez communiquer par (svp, faire référence au projet QC4657, Saint-Damase) : Courriel : richard.dion@corp.xplornet.com

Poste : Xplornet Communications Inc, Attention : Acquisitions et gestion des sites, 300 Lockhart Mill Rd, Woodstock, Nouveau-Brunswick, E7M 5C3.

Joyeuse
Fête des Mères!

Étude de Me Christine Richer

notaires

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION,
CESSIONNAIRE DES GREFFES DE
ME PIERRE-PAUL CHAGNON, ME BERNARD CHAGNON,
ME BENOIT RIVET, ME NATHALIE CARRIER
ET ME CATHERINE PARADIS

Pour que tout se passe bien,
faites confiance à l'expertise juridique
de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Procédures non-contentieuses
- Et bien plus !



450.797.9939

WWW.NOTAIRERICHER.COM

MONT-SAINT-HILAIRE
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier
RICHELIEU
1040, 1^{ère} Rue

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

LES CLIENTS APPRÉCIENT :
Le travail impeccable
Le service irréprochable
La courtoisie
L'honnêteté
La rapidité

Carrossier
ProColor.

Service expert à toute épreuve



AYEZ L'ESPRIT TRANQUILLE. ON S'OCCUPE DE VOTRE AUTO !

Estimation gratuite | Remorquage | Restauration
Prêt de véhicule récent et discret | Réparation pare-brise

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE 

CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM



**Encourageons
nos annonceurs!**

A votre service depuis 1971



**LES ENTREPRISES
FLORENT
BEAUREGARD**
joints • peinture

FLORENT
450 797 2212 • 450 779 5966

YANICK
450 797 3636 • 450 771 8093

EMMANUEL
450 779 9644

USINAGE GÉNÉRAL



*Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable*

450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • mec-indus@hotmail.com

**La Torterie
du Village**



Produits maison
Tartes • Pâtés • Marinades

470, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0 • 450 795-6150
www.fruitsetlegumesbeauregard.com



On nourrit le monde

FERME T. & G. MORIER

LA RÉFÉRENCE pour tous vos besoins en **NIVELLEMENT**

Déjà équipé pour niveler ← Clé en main

<p>Relevés micro-topographiques GPS</p>  	<p>Plans laser & GPS</p> <p>Compatibles avec tous les systèmes</p> 	<p>Nivellement à forfait</p> <p>Laser GPS</p>  
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Thomas Morier, agr.
 450-502-1679
 tmorier@gmail.com
 @NivellementMorier



De la conception à la livraison!

**impressions
KLM**



Imprimerie commerciale et numérique

Cartes d'affaires || Dépliants || Affiches
 Coproplast || Impression grand format || Bannières
 Conception graphique

Et plus encore... Informez-vous!

T 450.795.3219
C info@impressionsklm.com
 www.impressionsklm.com

125, de la Tendresse
 Sainte-Madeleine, Québec
 J0H 1S0

NETTOYAGE D'AUTOS 

Ultra

 **BodyPro**

- Nettoyage intérieur & extérieur
- Lavage de moteur
- Cirage • Compound
- Shampooing intérieur



450 797-2452 • 2 RUE PRINCIPALE, SAINT-DAMASE • STEVE HÉBERT, PROPRIÉTAIRE

 **william houde**
agro-fournitures

Usine St-Damase
501, Haut de la Rivière
(Québec) J0H 1J0

Yves Barré
Directeur des ventes

Bur.: 450 797-3316
Télé.: 450 797-3621
Cell.: 450 278-0904

**...TOUT...
SOUS LE MÊME TOIT : MENUISERIE • PLOMBERIE • DÉCORATION**

MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vanité • Plomberie • Céramique

211-A, St-Joseph, St-Damase (Qc) J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Fax : 450 797-3948
menuisierl@bellnet.ca

*Régis et Louise-Andrée
propriétaires*



Licence RBQ : 8005-8951-48

Décor en Harmonie

Valérie Lachance Décoratrice
Services et conseils à domicile

Tél. : 450 797-8989 Fax : 450 797-3948
decorenharmonie@bellnet.ca
209, St-Joseph, St-Damase J0H 1J0



**Résidence Funéraire
G. Jodoin**

**La Maison Jodoin,
une entreprise professionnelle
de chez vous !**

www.maisonjodoin.ca



<i>Marieville</i> 450 460.2430	<i>Saint-Damase</i> 450 797.3889	<i>Sainte-Madeleine</i> 450 795.3395
------------------------------------------	--------------------------------------------	------------------------------------------------



**MANOIR
ST-DAMASE**

Résidence certifiée
pour personnes
semi-autonomes

ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes de déficiences cognitives et alzheimer.

Invitant & relaxant
Jardin floral avec fontaine.

NOUVEAUTÉS AU MANOIR

- Immeuble maintenant giclé
- Programme d'activité & cuisine d'été pour les familles
- Immeuble **SÉCURISÉ** et **CLIMATISÉ**





**780, rang du Bas-Corbin
Saint-Damase**
(À seulement 15 minutes de l'hôpital)
450 797-3648

 Disponible gratuitement

NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ

Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com